



**Monsieur Philippe DURON**  
**Président du Conseil d'Orientation des Infrastructures**  
**Ministère des Transports**  
Hôtel de Roquelaure  
246, Boulevard Saint Germain  
75007 PARIS

Paris, le 24 janvier 2018

**Rémy**  
**POINTEREAU**

Monsieur le Président,

Comme je vous l'indiquais dans mon courrier du 19 janvier 2018, l'association TGV Grand Centre Auvergne, que je préside depuis maintenant 10 ans, porte le projet de LGV POCL, selon **deux objectifs** indissociables à nos yeux et aux yeux de 17 millions d'habitants potentiellement concernés, **celui de désaturer la ligne historique actuelle Paris-Lyon et celui d'aménager le territoire par la grande vitesse** notamment au bénéfice des territoires qui ont été jusqu'alors tenus à l'écart du réseau LGV en favorisant l'aménagement du territoire par un maillage territorial équilibré.

Lors de l'assemblée générale annuelle du 15 décembre 2017, les membres de l'association TGV Grand Centre Auvergne, ont renouvelé leur vote à l'unanimité en faveur du projet de LGV POCL, dans son scénario « OUEST », variante « Roanne », et ont adopté la motion que je me permets de vous transmettre à nouveau.

Pour rappel, **ce projet a pris corps dans la loi du Grenelle de l'environnement** et reste encore très attendu par la population de ces territoires. Ce **projet fédérateur** est porté par de nombreux acteurs institutionnels et économiques, et a avancé à un rythme soutenu grâce aux nombreuses rencontres organisées par notre Association toujours dans un **esprit d'union sacrée**, au-delà des batailles partisans et des intérêts particuliers.

S'agissant du Conseil d'Orientation des Infrastructures que vous avez l'honneur de présider, votre lettre de mission vous demande de respecter les grands objectifs fixés par le Président de la République.

Ainsi, je note que vous devrez prendre en compte les besoins de la population, de l'économie et des territoires. Parmi les objectifs plus segmentés qui vous sont assignés, l'accès à l'emploi et aux services des territoires sont en bonne place.

Comme l'a montré le soutien des populations au cours du **débat public**, avec ses 27 réunions, ses 14.000 participants, ses 220 cahiers d'acteurs et plus de 1.200 contributions et avis déposés, il a ainsi été **le plus mobilisateur avec celui du Grand Paris**. Ainsi, **le projet POCL répond manifestement aux aspirations profondes de territoires trop longtemps abandonnés**.

\_\_\_\_\_  
*QUESTEUR DU SÉNAT*

\_\_\_\_\_  
*SÉNATEUR DU CHER*

\_\_\_\_\_  
*PRÉSIDENT DE  
L'ASSOCIATION DES  
MAIRES DU CHER*

\_\_\_\_\_  
*PRÉSIDENT DE TGV GRAND  
CENTRE AUVERGNE*



Par ailleurs, le projet POCL est un soutien essentiel au désenclavement et développement économique des territoires du grand Centre et de l'Auvergne, et les acteurs économiques sont unanimes pour qualifier d'**handicap majeur l'absence d'accès à la grande vitesse.**

**La désertification de nos territoires n'est qu'une conséquence de l'absence de transports rapides et efficaces, c'est pourquoi nous partageons évidemment l'urgence d'améliorer les transports de la vie quotidienne et la modernisation du réseau existant. Cependant, nous pensons que l'horizon auquel se situe la réalisation du projet POCL ne le met pas en concurrence frontale au plan de l'effort financier à consentir, si celui-ci est réalisé dans le cadre d'un phasage et que l'amélioration du réseau existant est un préalable et une garantie de desserte fine de nos territoires dans le cadre de la réalisation de la LGV POCL.**

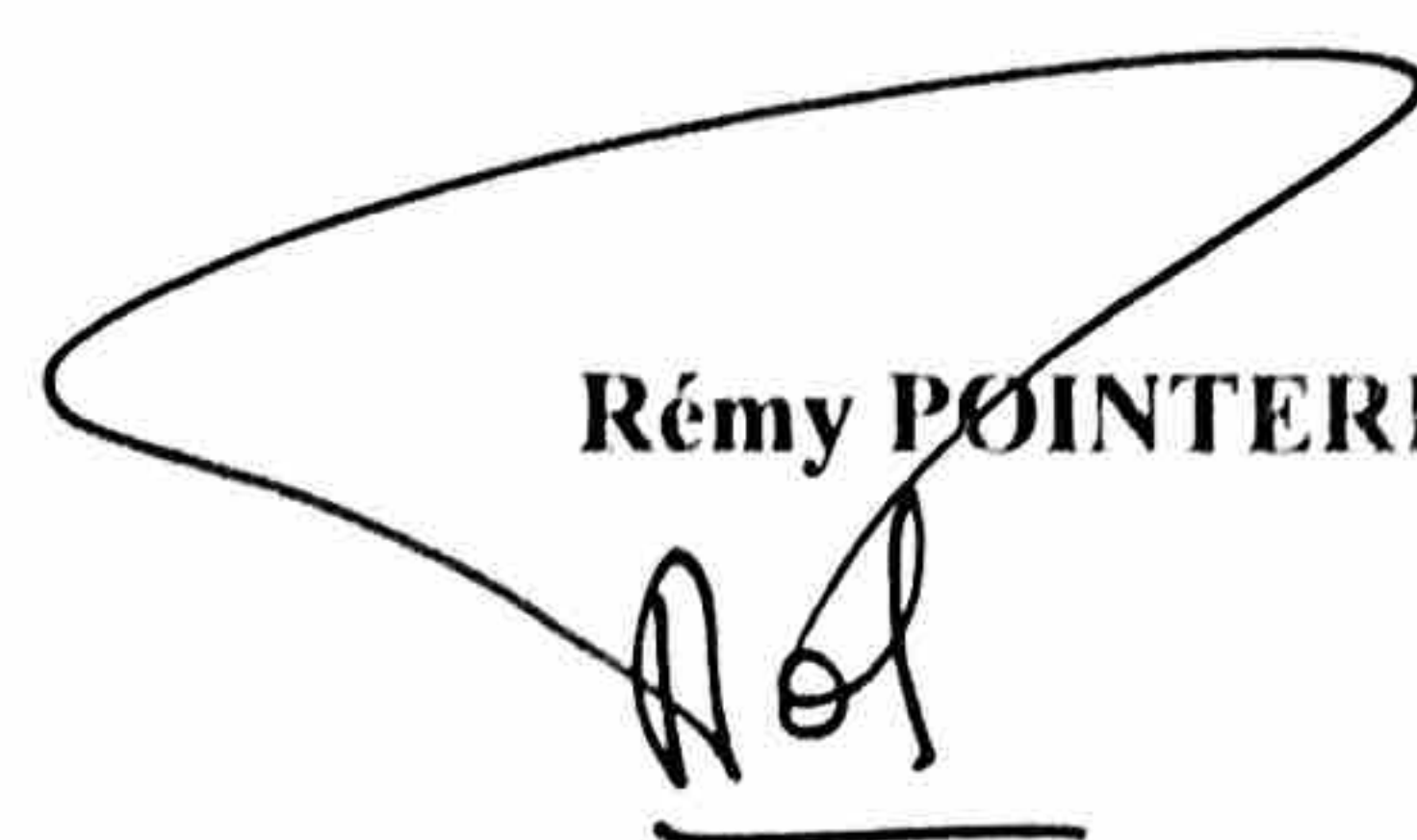
**Par conséquent, ne pas le retenir en bonne place dans la future loi d'orientation serait un quasi arrêt de mort pour les territoires potentiellement irrigués par POCL. L'État ne peut pas condamner à la désertification certaine une partie majeure du territoire, ce qui ne ferait qu'accroître la congestion des grandes agglomérations déjà au bord de l'asphyxie.**

Enfin, les excellents travaux de la commission Mobilité 21 que vous avez présidée devant être actualisés, nous vous proposons de présenter à votre comité des éléments nouveaux qui améliorent sensiblement la performance socio-économique du projet.

Ainsi, au nom de l'Association et des élus de toutes les collectivités des territoires représentés, nous avons donc l'honneur de vous demander de **bien vouloir recevoir une délégation de représentants de l'association.**

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

*Bien à vous*

  
**Rémy POINTEREAU**

*PJ : Motion*